

Réunion néo-titulaires T1, T2

Circonscription Saint-Lô Nord

La circonscription de Saint-Lô Nord

IEN ID : **M. Le GRANCHÉ Stéphane**

Secrétaire de la circonscription : **Mme MONTAGNE Sylvie**

CPC : **Mme HIRAUT Nathalie**

CPC missions EPS et assistante de prévention : **Mme LUTTENAUER Marie**

CP numérique : **M. LEMIEUX Mathias**

RASED

et

site de circonscription

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/stlonord/>

Communication avec la circonscription

Pendant les temps de présence dans les écoles, vous dépendez de la circonscription de Saint-Lô Nord.

Les communications se font par l'intermédiaire du secrétariat pour toutes démarches liées à:

- Des demandes d'autorisation d'absence ou de congé,
- La communication d'arrêt de travail,
- Toutes autres demandes d'ordre administratif.

Secrétaire de circonscription Mme MONTAGNE Sylvie dsden50-ien-st-lo-nord@ac-normandie.fr

02-33-77-85-92

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez directement contacter les conseillères pédagogiques de la circonscription en plus de vos tuteurs de terrain (PEMF et INSPE):

Mme HIRAUT Nathalie >> cp-stlonord@ac-caen.fr

Mme LUTTENAUER Marie >> dsden50-cpc-eps-saint-lo-nord@ac-normandie.fr

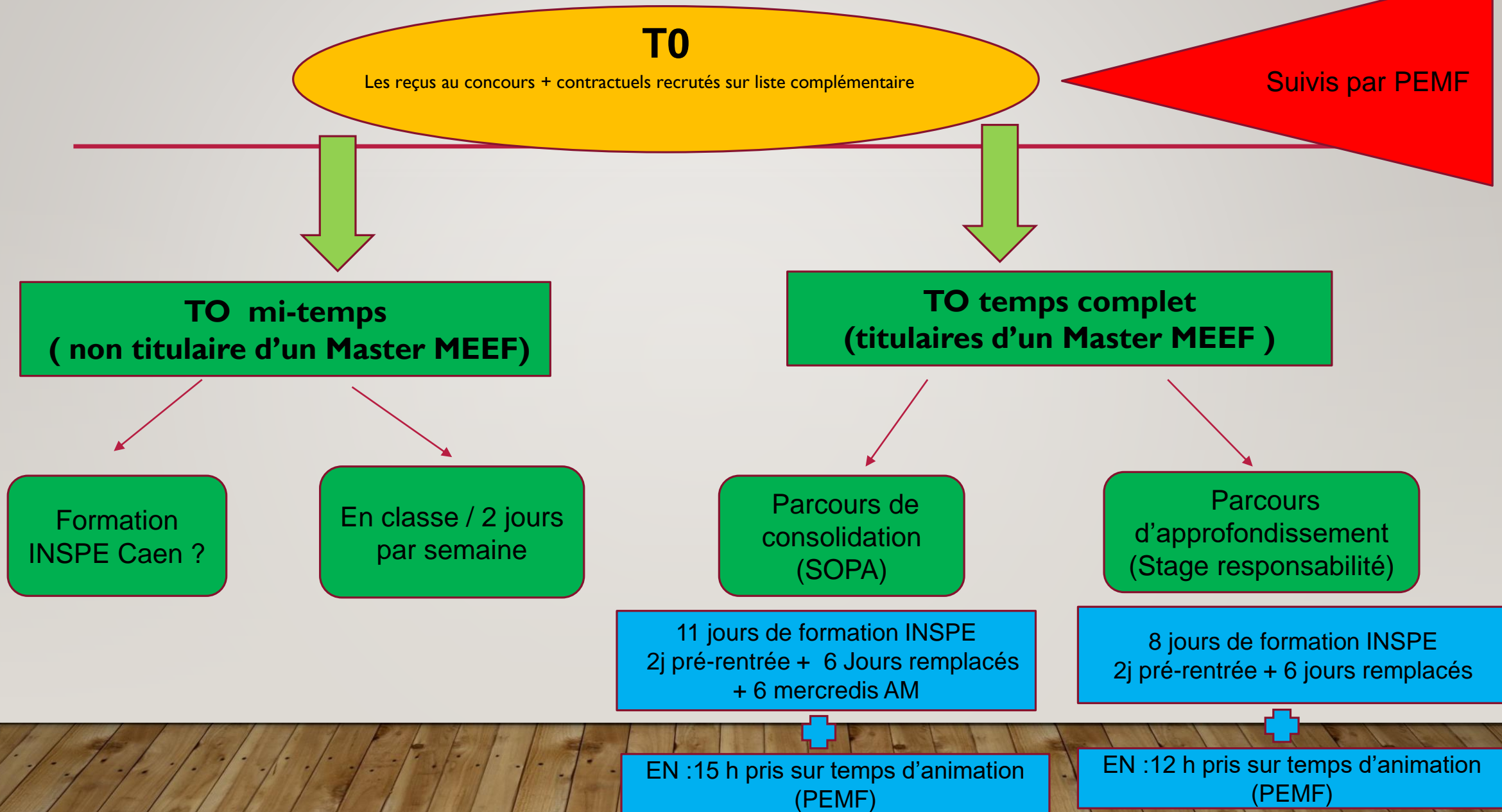
M. LEMIEUX Mathias >> cpnum.bassincentre@ac-caen.fr

02-50-80-42-26

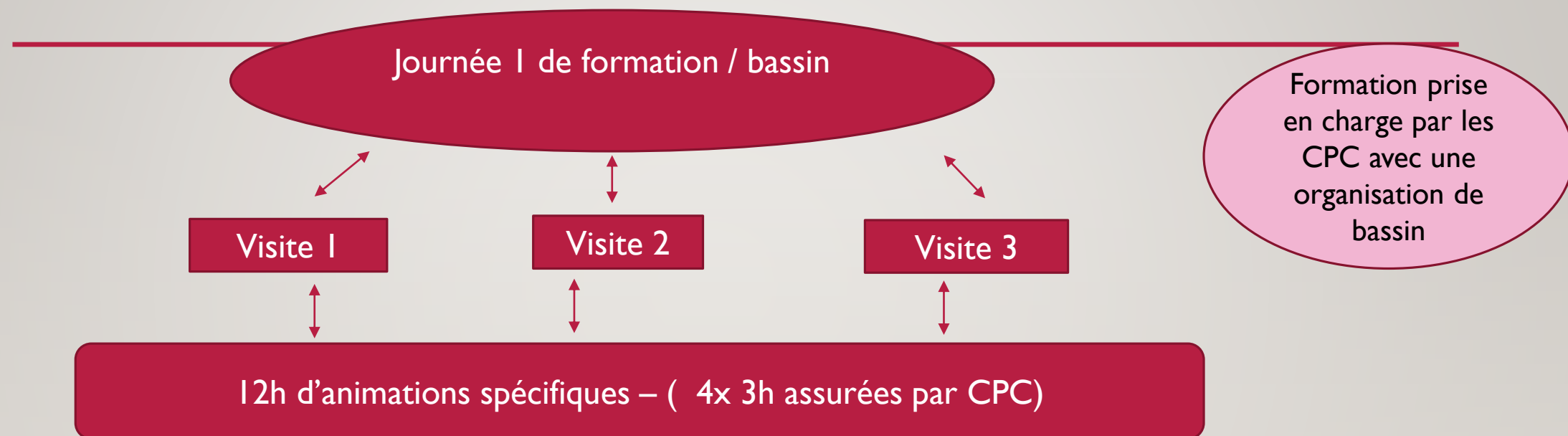
Vous communiquez par courriel en utilisant **exclusivement** vos boites mails professionnelles (@ac-normandie.fr).



Le suivi des T0- année 2022/2023



Enseignants Néo- titulaires T I



Une formation qui s'apparentera à celle des plans maths et français (GREP) : Evaluation des besoins- apports théoriques- conception de séances d'apprentissage – observations et analyses des pratiques (GREP)

Année 2023/2024

48 Heures : 18h INSPE (3 jours) + 30h Académie (5 jours) dont 4 à 6 visites (entre 12h et 18h)

Enseignants Néo- titulaires T2

18h de formation en
circonscription

1 journée remplacée/bassin
6h

Formation prise
en charge par
les CPD

1 visite conseil CPC/CPD

1 visite IEN

Année 2023/2024

36 Heures : 9h INSPE (1 jour et demi) – 27h Académie dont 4 à 6 visites (entre 12h à 18h)

Les visites

Un caractère formatif avant tout qui s'organise autour d'un « avant », un « pendant », et un « après »:

Avant >> Programmer la visite et communiquer (alerter) en cas de difficulté.

Dernière visite T1 et dernière visite T2 IEN: Compléter et renvoyer la fiche : « **GRILLE DE CO-ÉVALUATION DU PROFESSEUR DES ÉCOLES DANS LE CADRE D'UNE VISITE D'ACCOMPAGNEMENT** »

Pendant >> Présenter une séance dans la continuité de ce qui est fait d'habitude.

Faciliter la visite en présentant les documents nécessaires à l'observation du formateur et qui témoignent de la gestion de la classe et des apprentissages des élèves (cahier journal, progressions, fiches de préparation séquence-séance, travaux d'élèves...)

Après >> Prendre connaissance de son rapport de visite.

Revenir vers les conseillers pédagogiques pour tout élément non compris.



Construction d'une posture et de gestes professionnels

Une attitude exemplaire (tenue correcte, assiduité, ponctualité, langage, relations entre adultes face à élèves, relations avec les élèves, relations avec les familles...).

Attention vie privée/vie publique (cf réseaux sociaux).

Par rapport aux élèves:

-respecter,

-rendre autonome,

-développer de l'ambition pour chacun d'eux quelque soient leurs difficultés (parcours solaires, orientations...),

-gérer l'hétérogénéité (école inclusive).

La structuration de la classe et des apprentissages :

L'aménagement des lieux. Votre niveau d'exigence.

Les apprentissages : plusieurs niveaux qui s'emboîtent du cycle à la séance.

Le cycle – L'année – la période – la semaine – la journée – la séance.

D'autres dynamiques collectives (USEP, labellisations....)



Des outils pour s'organiser dans le temps:

- À longs termes >> Elaboration des programmations périodiques en référence aux attendus de fin d'année et aux repères annuels de progression,

Cf <https://eduscol.education.fr/cid152614/attendus-fin-annee-reperes-annuels-progression-la.html>

– À moyens et courts termes : l'emploi du temps, des progressions de séquences,

- Quotidiens : le cahier journal (planning hebdomadaire, présentation de journée), les fiches de préparation (des séquences composées de séances (domaine, objectif, organisation matérielle, déroulement)).

Les guides fondamentaux sous la forme de cartes mentales

Dernière mise à jour : avril 2022

Les titres soulignés sont des liens qui dirigent vers les parties concernées



[Lien vers l'article](#)

L'évaluation tout au long de la carrière : Le PPCR

Décret 2017-086 du 5 mai 2017.

Visites organisées aux 6^e, 8^e et 9^e échelon.

Vise à une accélération du parcours pour que tout PE puisse accéder plus rapidement à la hors classe.

Un métier évolutif.

Enseigner:

- classe normale (1^{er} degré),
- réseau d'éducation prioritaire (REP, REP+) (1^{er} degré)
- ASH (1^{er} et 2nd degrés)...

Prendre des responsabilités, conseiller et former:

1^{er} degré >> directeur d'école (après 3 ans d'exercice), CPC, CPD, PEMF, coordonnateur de réseau, chargé de mission, ERUN...

2nd degré >> directeur de SEGPA, coordonnateur ULIS collège/lycée...

Encadrer, piloter (1^{er} et 2nd degrés):

Inspecteur de l'éducation nationale, chef d'EPLE...

Vos questions ?

**Très bonne année scolaire à toutes et
à tous.**

